

Social. Dans le cadre de la semaine nationale pour l'emploi des travailleurs handicapés, l'APF a présenté son programme de sensibilisation.

« Un travailleur handicapé est un moteur dans une entreprise »

■ Depuis deux ans maintenant, l'association des paralysés de France (APF) a diversifié ses missions. Elle travaille à la formation des entreprises privées et de la fonction publique, à l'accueil des travailleurs handicapés.

Toutes celles qui emploient plus de 20 personnes doivent embaucher au moins 6% de travailleurs en situation de handicap ou sous-traiter une partie de leurs tâches avec une Esat (établissement et service d'aide par le travail).

Dans ses locaux spacieux de l'Esat de la rue de Lantissargues à Montpellier, des personnes atteintes de toute sorte de handicap, effectuent des tâches pour le compte d'entreprises qui font sous-traiter. Le courrier de la MSA de l'Hérault passe depuis six ans par les mains des employés. Les fleurs à croquer de Florisens, entreprise de Castelnaud, aussi. Conditionnement d'encens, mise en flacon d'arômes alimentaire, échantillons de tissus, confection de livrets...

Ici, les employés changent de poste régulièrement pour étendre leurs domaines de compétences. Les travaux commandés évoluent au gré des besoins des entreprises qui, ainsi rattrapent leur retard en terme d'emploi des personnes handicapées et évitent de payer une contribution. Les entreprises qui ne respectent pas cette obligation se voient obligées de verser une contribution annuelle qui servira à financer les actions d'insertion en faveur des travailleurs handicapés. Selon l'APF, « on est loin du compte. En 2007, la fonction publique employait 4,21% de travailleurs handicapés, et 2,9% dans le secteur privé. » Ces chiffres poin-



Des employés confectionnent des contacteurs dans l'Esat de Montpellier.

tent du doigt les difficultés d'insertion professionnelle auxquelles ils doivent faire face.

Sensibiliser les entreprises

Dans le cadre de la semaine nationale pour l'emploi des travailleurs handicapés, l'association a présenté hier son programme de sensibilisation, « prouvant qu'une insertion professionnelle des travailleurs handicapés est possible ».

L'APF a formé une douzaine de personnes handicapées afin qu'elles-mêmes deviennent formatrices dans les entreprises. Ils travaillent en lien avec une équipe de sept experts (avocats, architectes, ergonomes...) à

faire évoluer les mentalités. Selma Khadri et Damien Andrieux sont formateurs en entreprises. Tous deux en fauteuil roulant, ils se définissent comme des militants : « Mon travail m'offre la possibilité de faire en sorte que les personnes à mobilité réduite soient considérées comme des personnes à part entière. Comme des humains. » Les mots sont forts, mais pesés. « Je me sens porteuse d'un message : on n'a pas choisi ce qui nous arrive », ajoute-t-elle.

Damien, après avoir vécu une mauvaise expérience dans sa première entreprise, a tout envoyé balader. Aujourd'hui, il travaille chez un grand opérateur téléphonique et, pa-

rallèlement, fait des interventions dans les entreprises. Armé de sa formation professionnelle, il a réussi à être considéré comme un collègue et un employé « comme les autres » « J'ai fait tomber les barrières Lorsque je vais dans les entreprises j'essaie de reproduire ma petite victoire personnelle, raconte le jeune homme. J'explique souvent qu'un travailleur handicapé n'est pas un frein pour une entreprise, mais plutôt un moteur. Il galère tellement à trouver un emploi, qu'il s'y engage à 200%. D'autre part, son handicap donne souvent à réfléchir aux autres employés et à les motiver. »

AXELLE CHEVALIER-PÉRIER